

Prendre nos affaires en main !

Dans les établissements, les personnels commencent à prendre connaissance des mesures concoctées par les rectorats pour supprimer des enseignements et des postes. Le sentiment d'un gâchis immense et la colère devant le peu de cas fait de l'Education dans ce pays commencent à monter.

Dans notre catégorie, le MEN joue l'anesthésie ! Après avoir bouclé le groupe de travail le 25 Juin, il devait organiser des rencontres sur le texte en préparation. Début Février, alors que l'on nous dit que les textes sont en cours d'examen au Ministère de la fonction publique, les organisations syndicales n'ont pas vu la moindre ligne de ce document ! Il sera communiqué 8 jours avant le Comité Technique Paritaire Ministériel (CTPM). Il est pratiquement acquis que ce texte sera bien un décret et non un texte sur les missions. Le cabinet du Ministre assure que seul l'article 2 sera modifié et ceci dans le sens des conclusions du groupe de travail du 25 juin qui reconnaissaient explicitement la qualification de

psychologue des co-psy et des DCIO et leurs activités de psychologues. Dans ce cas, pourquoi ne pas communiquer le texte ? Le Snes propose l'envoi au Ministre de cartes pour demander la communication de ce texte fondamental pour notre métier.

Du côté de la mise en place du service d'orientation tout au long de la vie les choses avancent. Les Comités de Coordination Régionaux pour l'Emploi et la Formation Professionnelle examinent actuellement les Contrats de Plan Régionaux de la Formation (CPRDF). Les recteurs et les Régions s'y expriment sur l'orientation et il faut toute la vigilance des élus de la FSU pour empêcher que des conceptions réductrices et contraires à nos missions ne soient adoptées. Le recteur de Marseille avait ainsi affirmé dans le document préparatoire que l'orientation devait devenir une discipline à part entière !

Le Délégué à l'Orientation continue à développer ses positions sur l'évolution de nos services dans diverses réunions publiques. On y apprend ainsi que le

schéma serait désormais un seul CIO par département et les autres transformés en antennes. Pendant ce temps, parfois au mépris des règles statutaires comme à Versailles, les rectorats décident de geler des postes, de déplacer des directeurs, de fusionner des CIO. Les collègues de Lillebonne (76) auxquels le rectorat propose un

relogement dans une « maison des compétences » mesurent bien ce que le futur « lieu unique » prévu dans le cahier des charges du décret labellisation veut dire : trois bureaux pour huit conseillers, du personnel administratif en moins, une documentation et une salle d'accueil « mutualisées » avec la Mission Locale...

Pour autant, tout n'est pas joué !

Il nous faut dans tous les CIO discuter de ce qui ne va pas, de ce qu'on ne veut pas et de ce que nous revendiquons. C'est l'objet des cahiers revendicatifs que nous vous invitons à remplir de manière la plus unitaire possible.

La FSU et le Snes ont appelé les personnels à une journée nationale d'action le 10 Février avec grève et manifestations pour protester contre la casse du service public d'Education et pour exiger les moyens d'une autre politique éducative, d'une autre conception de l'orientation !

Cette journée peut être l'occasion de discuter autour des cahiers revendicatifs et d'en faire un instrument de mobilisation des collègues pour dénoncer la réalité de l'affaiblissement du réseau des CIO orchestré par le MEN et dire clairement et précisément ce que nous voulons pour le service public d'orientation, dans l'intérêt des élèves, des personnels et des parents.